

Image not found or type unknown



Rachat de part immobilier

Par **Martin Laure**, le **01/08/2017** à **08:00**

Bonjour,

Ma belle mère étant en maison de retraite, nous venons de faire estimer sa maison.

La maison est estimée à 210000€ sans les travaux.

Comment doit-on procéder pour le calcul des parts , sachant que ma belle mère est toujours propriétaire du bien et que mon mari à un frere et 3 demi-freres(du côté de leur père décédé).

Vous remerciant par avance de votre réponse.

Cordialement.